



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Commune de Chailles

Préambule

Le projet éducatif territorial formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales et à leurs partenaires volontaires de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant et après l'école. Il organise ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Dans le cadre d'une concertation, le projet éducatif peut permettre une cohérence entre les projets d'établissement des différentes institutions concernées.

Il doit servir à ce que les différents acteurs de l'éducation des enfants (élus et techniciens) prennent part à l'élaboration des objectifs éducatifs (en fonction de leurs compétences). Il opère comme point de repère cherchant à unir les différents acteurs de l'éducation autour d'un même projet et de missions prioritaires.

La commune de Chailles a fait le choix d'étendre cette ambition à l'ensemble de ses services qui pendant les périodes scolaires et les vacances accueillent des enfants.

Ce projet doit permettre de renforcer le partenariat entre les différents acteurs que les enfants sont amenés à rencontrer tout au long de leur parcours vers l'âge adulte.

Les finalités du projet éducatif

Les élus de la commune de Chailles souhaitent que ce projet contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Ils souhaitent également que les différents acteurs de ce projet fassent partager aux enfants les valeurs de la République et ses principes de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience, de la laïcité et la fraternité (solidarité).

Dans l'exercice de leurs fonctions, les adultes qui encadrent les enfants devront mettre en œuvre et faire appliquer ces valeurs.

Les actions qui seront mises en place dans le cadre de ce projet devront permettre à chaque enfant de développer ses qualités physiques, intellectuelles de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie.

L'enfant est un être en construction, et surtout un être qu'il faut inciter et aider à s'auto construire. A tous il faut apporter tout ce qui peut ouvrir leur appétit, puis tout ce que réclame cet appétit.

Les élus souhaitent que les enfants d'aujourd'hui deviennent des citoyens capables de faire preuve d'engagement, qui participent activement, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps.

La consultation et la concertation lorsque cette dernière est possible seront privilégiées. Elles devront permettre aux groupes de travail de rechercher et de s'entendre sur la meilleure solution ou décision commune.

Les actions proposées dans ce projet devront être accessibles au plus grand nombre, apporter des réponses à des problématiques éducatives locales, s'organiser dans le respect des droits de l'enfant. Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet devront être respectueuses de l'environnement, s'appuyer autant que possible sur les partenaires locaux et favoriser l'ouverture au monde du handicap lorsque cela est possible.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, des mini-camps et des séjours viendront compléter l'offre.

Des séjours et des stages pour les ados à partir de 11 ans seront également proposés pendant les vacances scolaires.

Les familles devront être informées et pourront être associées, aux projets concernant leurs enfants.

Fait à CHAILLES le : 24/04/2024